

Une démarche active d'accès à l'emploi

Grâce à un partenariat entre la communauté d'agglomération du Cotentin et la Maison de l'emploi et de la formation, le dispositif Garantie jeunes, qui existait déjà à Cherbourg, est étendu au secteur de Valognes. Les ateliers ont lieu dans les locaux de la Maison de services au public, rue de Poterie.

L'expérimentation de la Garantie jeunes a démarré il y a deux ans sur le territoire du Cotentin via la Mission locale de la MEF (Maison de l'em-

ploi et de la formation) à Cherbourg. « Au niveau européen, il y a eu un travail sur une recommandation qui parlait du constat que les publics âgés de 16 à 25 ans étaient les plus vulnérables. L'idée était que les états puissent mettre en place des dispositifs, cela a été décliné en France via le comité interministériel contre l'exclusion », explique Michel Marquer, le sous-préfet.

Un parcours d'accompagnement

Un dispositif de plus ? « Ici, on est loin des grandes théories, défend le représentant de l'État, on s'est interrogés sur le premier rapport qu'avaient certains jeunes avec le monde du travail : soit ils sont au pied du mur et ils y restent, soit ils font des petits sauts, des petits bouts. Il a été considéré qu'au lieu d'en faire quelque chose

de péjoratif, il fallait exploiter cela et en faire une éclosérie de compétences. »

La Garantie jeunes s'adresse donc prioritairement aux 16 à 25 ans révolus qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, qui sont en situation de précarité, et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du revenu de solidarité active (RSA). On en devient bénéficiaire sur décision d'une commission départementale de suivi et d'attribution. Quand en économie on parle de contrat « gagnant-gagnant » entre les différents partenaires, ici, on évoque plutôt du « donnant-donnant » selon un même mécanisme de réciprocité.

« Le jeune s'engage à suivre un parcours d'accompagnement individuel et collectif (d'un an, renouvelable six mois) basé sur le principe de l'emploi d'abord, et qui commence par un module de quatre semaines d'atelier où l'on travaille sur la recherche d'emploi, la présentation physique, le curriculum vitae, où est prévue l'intervention d'un responsable d'entreprise qui vient présenter ses métiers, etc. », expose Carine Jeanne, conseillère en insertion.

Allocation mensuelle

« Afin que la démarche soit sécurisée matériellement, le bénéficiaire perçoit une allocation forfaitaire mensuelle de 480 € qui s'ajoute à l'aide au logement (APL) et ne se substitue pas à des revenus d'activité, ce qui est très incitatif pour aller vers l'em-



Représentants de l'État, de la MEF, de la communauté d'agglomération et bénéficiaires ont évoqué le lancement de la Garantie jeunes à Valognes.

ploi », souligne Magali Jourdam, la directrice de la Mission locale. Initialement cantonnées à Cherbourg, des sessions Garantie jeunes viennent de démarrer à Valognes (trois promotions de dix jeunes chacune d'ici à la fin de l'année, NDLR). Le point d'ancrage et de rencontre est la Maison de services au public située rue de Poterie.

« Nous complétons ainsi l'offre de service (...). Le fait que ce soit Valognes est stratégiquement important car nous avons affaire à un public pour lequel assez souvent se pose le problème de la mobilité », observent Claudie Launoy, la présidente de la Mef, et Michel Marquer.

L'un des points très positifs, observent les partenaires, « c'est que l'on a plus besoin d'aller au-devant des entreprises, un certain nombre d'entre elles viennent nous confier des recrutements en masse et c'est là qu'il faut être réactifs et répondre au pied levé car cela peut être la veille pour le lendemain... »

Missions intérimaires, contrats en alternance, CDD... « Nous ne sommes pas parfaits, mais cela a abouti pour certains aussi à des CDI. Dans ce cas-là, nous suivons encore le jeune pendant un an. » Le dispositif a été généralisé à l'ensemble du territoire hexagonal en 2017. « Et il va être prolongé en 2018 avec

des budgets renforcés », annonce le sous-préfet.

Corinne GALLIER

Prochaines informations collectives à la Maison de services au public de Valognes : le 12 octobre, les 2 et 22 novembre, le 13 décembre.

Contact : Joachim Provost, coordinateur Garantie jeunes, 02 33 01 64 65.

798

C'est le nombre d'inscrits au dispositif Garantie jeunes dans la Manche depuis la démarche expérimentale lancée en 2015.

Ils témoignent

Cécilia : « Titulaire d'un BEPA service à la personne, j'étais un peu perdue dans ma recherche d'emploi. Grâce à la Garantie jeunes, j'ai pu reprendre confiance, soigner un peu ma timidité. J'ai du travail en intérim. »

Mélanie : « J'ai une formation dans le secteur animalier, c'est un milieu assez fermé. À travers les ateliers, on peut voir davantage ce que l'on vaut. Après les études, parfois, on se retrouve un peu seul(e). Être dans un groupe permet de tisser des liens.

Avoir des horaires définis est aussi quelque chose d'important. »

Bruno : « Oui, c'est vrai, quand on est sans emploi, on peut vite perdre l'habitude d'un emploi du temps... Moi, j'ai un bac pro logistique et j'ai été sans rien pendant une longue période. Un jour, j'ai reçu un texto de la Mission locale pour me proposer d'entrer dans le dispositif. Et puis le mois dernier j'ai pu exercer un remplacement dans une entreprise. »